



PRINCIPES DE SÉLECTION EN ÉQUIPE DE FRANCE DE TENNIS DE TABLE 2022-2024

La FFTT souhaite être représentée par une équipe de France (EDF) qui brille par ses résultats dans les catégories seniors.

La FFTT a donc pour objectifs de former et de préparer les pongistes à réaliser des performances sur les compétitions de référence que sont les Jeux Olympiques, les Championnats du Monde, les épreuves majeures du WTT, les Championnats d'Europe et les Jeux multisports.

La FFTT, en partenariat avec l'Agence Nationale du Sport, a défini une organisation centrée uniquement sur des principes de réussite au plus haut niveau avec la création des cellules de performance 2022-2024. Les sélections seront faites en cohérence avec cette ambition.

La sélection en EDF représente, soit une finalité sportive au service du tennis de table français, soit une étape pour atteindre le plus haut niveau.

La FFTT définit les sélections en EDF à l'issue d'un comité de sélection qui prend en compte :

- Les critères de sélection, définis pour chaque compétition par la Direction Technique Nationale (DTN), basés sur les performances ou le potentiel de performance de l'athlète ;
- les modalités de qualification définies par le CIO, l'ITTF et l'ETTU aux compétitions concernées (ranking, quotas).

Elle se réserve le droit d'engager les équipes et les individus sur ces compétitions.